

Suivi par :

Référence : si besoin

Chalons en Champagne, le 27 mars 2023

NOTE POUR LE CROPSAV

Objet : Focus sur la situation sanitaire de la chrysomèle du maïs en région Grand Est

La chrysomèle des racines du maïs *Diabrotica virgifera* est un coléoptère ravageur des cultures de maïs. D'origine américaine, cet insecte a été introduit en Ile de France en 2002 puis repéré en Alsace près de l'aéroport de Bâle Mulhouse en 2003. L'insecte est considéré comme durablement installé en Alsace depuis 2010.

Les adultes de chrysomèle décapent le limbe des feuilles et consomment les soies. Les larves s'attaquent aux racines qui sont fragilisées ce qui entraîne une verse des pieds « en col de cygne ». Depuis 2010, on constate une augmentation continue des captures de chrysomèles dans les parcelles de maïs. Les premiers dégâts de verse liés à la chrysomèle ont été constatés en Alsace pendant la campagne 2022.